

# LE MARCHÉ DES FRUITS EN MAURITANIE

C. LENORMAND\*

Avec une superficie de 1.032.455 km<sup>2</sup> et une population d'environ 1.500.000 habitants (estimation donnée par le Président MOKTAR OULD DADDAH au dernier Congrès du Parti du Peuple mauritanien), la République islamique de Mauritanie représente un vaste territoire à peuplement épars, principalement nomade, en dehors de la vallée du fleuve Sénégal (bande de 20 km de largeur s'étendant de Saboussiré à Rosso sur environ 600 km de longueur). Les autres zones de culture sont maigrement réparties dans quelques oasis principales (Adrar) ou secondaires.

Le sud-est du pays bénéficie d'une pluviométrie plus importante (moyenne 450 mm) intéressant surtout les pâturages d'hivernage et accessoirement les cultures vivrières.

La population est rurale à 75 p. cent, mais comprend une faible partie d'agriculteurs et une majorité d'éleveurs nomades. Le cheptel (estimation 1970) est le suivant : bovins 2.000.000, ovins et caprins 8.400.000, camelins 720.000, chevaux 216.000. Les salariés, y compris la fonction publique (armée exceptée) sont environ 18.000 dont 75 p. cent de nationaux. Le peuplement des villes est le suivant : Nouakchott 50.000 environ, Zouérate 11.000, Nouadhibou 11.000, Kaedi, Atar 10.000, Rosso, Boghé 8.000, Aioun 5.000.

L'exploitation minière, fer et cuivre (minerai de fer 9.220.000 tonnes en 1970 ; cuivre exportation prévue en 1972) a provoqué un phénomène d'urbanisation très rapide qui s'est effectuée des zones humides aux zones sèches, déshéritant d'autant les secteurs agricoles au profit de l'industrialisation.

L'insuffisance ou l'absence des voies de communication a fait que ce pays est passé rapidement d'une économie de subsistance à une économie de marché sans que le secteur agricole en tire quelques profits. En effet, les besoins des marchés urbains sont actuellement couverts en grande partie par les importations (tableau 1), car le changement des structures économiques a été trop rapide pour qu'il y ait eu évolution parallèle des structures sociales. Celles-ci ont été bouleversées par les déplacements massifs de la main-d'oeuvre, il n'a pas pu y avoir une adaptation progressive du paysannat déjà trop faible numériquement pour les besoins locaux.

\* - IFAC - B.P. 87, NOUAKCHOTT, République islamique de Mauritanie.

TABLEAU 1 - Commerce extérieur 1969.

	millions de F CFA
Importations	11.800
Exportations	20.015
Excédent apparent	8.215
Principales importations : produits de base (riz, sucre, thé, tissus et produits manufacturés)	
Principales exportations :	
minerai de fer	17.109
bétail	2.546
gomme, poisson, dattes, mil	

TABLEAU 2 - Principales productions agricoles en 1969

	en tonnes
Mil	100.000
Niébés	11.000
Blé	300
Arachide	800
Maïs	4.000
Patate	2.000
Riz	1.000
Dattes	15.000
Légumes frais	400
Fruits frais	(environ) 25
(chiffres avancés par l'IFAC)	
Gomme conditionnée et commercialisée (campagne 1970)	7.314

Les productions estimées varient très sensiblement d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques.

Pour la production fruitière, seul aspect qui nous intéresse ici, la situation est identique à l'ensemble du secteur agricole.

Il n'existe dans le pays aucun verger de rapport. Seules quelques « plantations » familiales (orange de Casamance, mandarine commune, pomélo, citron Gallet, mangue, petite banane, papaye) sont réparties sur le fleuve et plus rarement dans les oasis. Les reliquats de ces faibles productions d'amateurs sont vendus sur les marchés locaux mais touchent peu (à l'exception des dattes) les centres urbains pourtant gros

consommateurs. Ces centres, nous le verrons plus loin, ont recours aux importations en provenance des zones tempérées et méditerranéennes.

Ces importations ne concernent qu'une faible partie de la population mauritanienne, celle que l'on pourrait qualifier de «couche aisée», la plus grande quantité de fruits importés allant surtout aux populations européennes ou autres, étrangers résidant en R.I.M.

L'absence totale de statistiques dans ce domaine rend difficile l'estimation de la consommation par habitant, mais il est clair que l'on doit tomber à un niveau extrêmement bas, représentant un danger certain pour l'état sanitaire des populations exposées à un climat aride.

En dehors d'une période de «guetna» pour les gens du nord et des apports plus réguliers pour ceux du sud, l'on peut conclure qu'il y a un déficit important et carence en vitamine A, C, et en Riboflavine (vitamine B).

Cette carence encore peu apparente aura une influence plus marquée sur les générations futures. L'homme mauritanien évoluant d'un stade traditionnel et rustique à un stade plus actif, aura de plus en plus besoin d'un régime équilibré ; il deviendra, à l'image des populations mieux développées, plus vulnérable aux attaques et maladies consécutives à la vie moderne.

Le remède à cet état de chose consiste à permettre une amélioration de l'hygiène alimentaire et à éduquer les habitants des zones défavorisées pour une meilleure utilisation de ce qui est produit, en partant des ressources locales et en envisageant un développement des cultures fruitières, dont la production locale est la suivante actuellement (tableau 3) :

**TABLEAU 3 - Production locale en fruits frais.**

	en tonnes
citron Gallet	3
orange, pomelo	3
mandarine commune	1
mangue (non greffée)	15
goyave	2
autres fruits (dont melon de Rosso)	5
	<u>28</u>

Ces chiffres sont très approximatifs. C'est une estimation IFAC d'après les vergers connus dans la vallée du fleuve. Il n'existe pas de statistiques intéressant ce domaine.

Cette faible production plus ou moins calculée est auto-consommée en période de récolte. Nous n'avons pas tenu compte dans nos chiffres des pertes normalement admises dans les campagnes de récoltes fruitières.

Dans la production locale, chiffrée ci-dessus, nous avons volontairement omis celles des dattes, qui s'élève pourtant à environ 15.000 tonnes.

En dehors d'une consommation au stade «blhâ» (fruits n'ayant pas atteint leur maturité) en période de cure annuelle, dénommée «guetna», les dattes ne peuvent être qualifiées de fruits frais, leur pouvoir rafraichissant et l'apport de vi-

tamine étant minimes.

L'intérêt de ces fruits, consommés plus généralement à l'état sec, entiers ou dénoyautés, est plutôt basé sur leur pouvoir nourrissant par apport important de calories sous un faible volume (100 g de pulpe de dattes communes = 260 calories).

*C'est la nourriture de base des populations nomades.*

Il existe en Mauritanie une petite gamme de fruits issus d'une végétation spontanée qui apporte, localement, quelques vitamines toujours appréciables pour ceux qui savent les utiliser.

Les principaux fruits connus et consommés dans l'est et le sud du territoire sont :

Famille des Simarubacées : *Balanites aegyptiaca*, nom local Taichott.

Famille des Rhamnacées : *Ziziphus mauritiaca*, jujubier mauritanien nom local Cédraia.

Famille des Bombacées : *Adansonia digitata*, fruit du baobab, nom local Tei-Doum.

Famille des Cucurbitacées : pastèques sauvages et melons Foundi, (également utilisés pour leurs graines : Béref).

Certains de ces fruitiers sauvages, tels les jujubiers, pourraient être multipliés et améliorés (greffage), pour obtenir des fruits commercialisables comme on en trouve au Maroc par exemple. Le *Ziziphus mauritiaca* est un arbuste rustique parfaitement adapté au pays. Des essais seront entrepris sur le périmètre de Rindiao (Kaédi) pour étudier ses possibilités en sols lourds.

Les fruits d'importation sont vendus dans les grands magasins des trois villes importantes : Nouakchott, Nouadhibou et Zouérate et sur leurs marchés locaux.

Les marchés des villes secondaires, comme Rosso, Kaédi, Boghé, sont également approvisionnés, mais de façon plus ou moins régulière.

Certains postes importants comme Kiffa et Aioun El Atrouss ne sont pratiquement pas touchés par ces arrivages.

A Atar, la caisse de pommes de 10 kg, vendue départ Nouakchott à 2.000 F CFA (prix grand magasin), soit à 200 F CFA le kg, est revendue au détail à 100 F CFA la pomme, soit environ 600 F CFA le kg. En comptant largement le transport et les frais annexes, le bénéfice apparent est de l'ordre de 350 F CFA le kg. On conçoit aisément qu'à ces prix les vitamines deviennent un luxe difficilement abordable pour les populations économiquement faibles.

Les fruits tropicaux importés du Sénégal subissent ces mêmes augmentations excessives. C'est le cas des petites mangues vendues en vrac à 100/150 F CFA le sac départ Tivaouane (en période de pleine production) et revendues 25 F CFA pièce sur les marchés d'Akjoujt et d'Atar.

Les prix courants pratiqués à Nouakchott sont indiqués dans le tableau 4. On remarque leur niveau élevé qui caractérise une situation de pénurie et de non concurrence.

1 F CFA = 0,02 FF.

**TABLEAU 4 - Prix courants pratiqués à Nouakchott  
(en F CFA au kg).**

	marché local	magasins
<b>Fruits tropicaux d'importation</b>		
pamplemousse	-	200
mandarine commune	200	150
citron ou lime du Sénégal	125	150
ananas	150	150
papaye	150	-
banane	150	125
avocat	-	125 *
mangue greffée	250	200
melon du pays (Rosso)	150	-
<b>Autres fruits d'importation</b>		
clémentine	-	400
citron d'Espagne	-	200
orange	150	150
pomme	200	200
poire	-	350
melon genre Cavaillon	-	250
prune	-	1.000
cerise	-	900
fraise (Sénégal)	-	1.000
pastèque	200	200

\* - pièce.

L'éloignement des villes secondaires et les trop grandes distances qui séparent les zones possibles de production des lieux de consommation, limitent provisoirement la potentialité du marché mais celle-ci existe et se fera davantage sentir dès que le territoire sera équipé des principaux axes routiers inscrits au programme.

L'évolution économique actuelle permet d'envisager une concentration accélérée de la population autour des zones industrielles. L'accapement de la main-d'oeuvre par les secteurs industriels et tertiaires amènera le déplacement du secteur de subsistance de l'arrière-pays, la production agricole régressera davantage au profit des importations.

Cette évolution incite à l'installation et à l'organisation près des centres de consommation de zones de production vivrières rentables. C'est le cas de périmètres maraîchers déjà installés ou en projet au niveau des services compétents.

Si les centres miniers sont, nous l'avons déjà vu, situés en zones désertiques, ils bénéficient néanmoins de ressources hydrauliques importantes, facilement exploitables et suffisamment rentables pour pouvoir y envisager des cultures associées telles que l'arboriculture fruitière et le maraîchage (conception logique qui n'a cependant pas été adoptée lors de la création du périmètre de Nouakchott), d'où l'absence totale d'une production locale de fruits.

La main-d'oeuvre en surnombre dans ces cités modernes trouverait des débouchés en retournant à la terre et pourrait alimenter sur place un marché important. C'est dans cet esprit que l'IFAC propose, après une enquête plus approfondie, la mise en place d'essais fruitiers principalement axés sur l'agrumiculture.

Les récentes expériences faites sur les bords du fleuve démontrent, dans un premier temps, qu'il est possible de produire à court terme des fruits de qualité à croissance rapide.

L'on est en droit d'espérer qu'il en sera de même pour les autres essences à développement plus lent.

En partant de ces bases et en considérant que les populations de la vallée du fleuve ont parfaitement compris l'intérêt de l'arboriculture fruitière, il semble possible d'accéder à une production intéressante à moyen terme.

La création d'un office national, chargé de la commercialisation des produits agricoles, apporterait peut-être la solution aux problèmes de transports et de diffusion qui ne sont pas encore résolus.

L'acheminement et la distribution des fruits frais, destinés à concurrencer les importations, sont des opérations délicates qui nécessitent une organisation précise et soignée qui sera certainement difficile à obtenir.

Les nouveaux accords douaniers entre la République islamique de Mauritanie et le Sénégal (pas ou peu de taxes sur les produits du sol et leurs dérivés) et l'élasticité des frontières en général, faussent quelque peu les chiffres. Les arrivages de mangues du Mali, par le sud du pays, échappent de la même manière aux recensements.

Les Mauritaniens consomment une quantité importante de boissons non alcoolisées dont une partie de jus de fruits qu'ils préfèrent sucrés. C'est ainsi que les importations de jus d'ananas ont rapidement progressé.

Les concentrés de jus très sucrés, fabriqués dans les pays arabes (principalement le Liban), sont également très appréciés.

Les confitures et marmelades sont des denrées alimentaires également appréciées mais encore trop chères pour la majorité des consommateurs.

Les travaux de l'usine pilote de Kankossa ont démontré en 1962, que les dattes dépréciées pour la consommation courante pouvaient être économiquement transformées en confiture. L'Union des Coopérateurs de l'Adrar, pourrait trouver dans ce domaine des débouchés intéressants à la portée de toutes les bourses.

Ces débouchés représentent un intérêt qu'il faut prendre en considération pour l'avenir.

## CONCLUSIONS

D'après les statistiques officielles et en tenant compte des arrivages du Sénégal, on peut conclure que les débouchés sont relativement importants et suffisants pour inciter une production locale à partir de vergers de rapport visant principalement les fruits tropicaux.

Il faut noter aussi que la consommation actuelle ira en s'accroissant ; c'est une conclusion logique basée sur l'expérience des dix dernières années.

La création de grands vergers rebute les éventuels promoteurs inquiets d'investir à long terme sans rapport immédiat. *Une politique bien menée ferait comprendre aux intéressés*

## STATISTIQUES

	Quintal métrique		Valeurs en 1.000 F CFA	
	1969	1970	1969	1970
<b>Dattes</b>				
France		158,2		136,7
Espagne		0,7		33,0
Algérie	1,9	10,0	46,1	100,0
Sénégal		1,0		10,5
Irak		145,1		779,8
Maroc	1,1		22,4	
<b>Bananes fraîches</b>				
Espagne	3,4	12,4	28,9	150,9
Sénégal		102,0		496,1
Côte d'Ivoire		197,3		1.443,5
<b>Bananes sèches</b>				
Sénégal		1,2		3,6
<b>Noix de coco non râpée</b>				
Maroc		10,0		1,4
Sénégal		3,7		51,1
Côte d'Ivoire		0,8		9,2
<b>Noix de coco râpée</b>				
Sénégal		0,3		3,9
Ceylan	3,4		28,9	
<b>Autres noix</b>				
France		1,5		37,5
Espagne		0,2		6,5
Maroc		0,4		19,5
Sénégal		4,6		60,0
Indes orientales		0,3		5,5
<b>Ananas</b>				
France		1,9		61,0
Sénégal		24,8		311,5
Guinée		1,1		12,4
Côte d'Ivoire		19,7		326,2
Espagne	0,3		3,7	
<b>Autres fruits tropicaux</b>				
France		0,2		12,8
Espagne	0,5	1,3	6,2	45,4
Mali		10,9		116,9
Niger		1,9		151,2
Sénégal		897,9		2.821,2
Côte d'Ivoire		10,6		235,7
USA		0,2		7,3
<b>Autres fruits séchés</b>				
France	4,6		194,8	
Turquie	1,5		46,6	
<b>Oranges</b>				
France	1,9	96,7	63,4	1.280,3
Espagne	248,7	286,3	1.951,0	2.698,7
Maroc	34,0	11.512,4	300,6	8.731,7
Algérie	16,3	119,9	181,0	170,0
Sénégal		10,1		75,3
Brésil		761,7		4.540,1
USA	9,5		126,4	
Autres pays		6,0		46,7

	Quintal métrique		Valeurs en 1.000 F CFA	
	1969	1970	1969	1970
<b>Mandarines</b>				
Espagne	3,2	9,1	33,8	163,2
Maroc	4,0	6,1	57,4	77,2
Sénégal		41,0		289,5
Brésil		15,4		678,2
Algérie	29,7		389,6	
Tunisie	5,2		104,6	
<b>Citrons et limes</b>				
France	2,6	12,0	174,7	199,3
Italie	56,4	26,2	837,1	366,9
Espagne	10,4	26,2	133,6	377,8
Grèce	9,0	6,6	17,7	82,0
Turquie		3,0		47,4
Maroc		30,1		547,8
Sénégal		90,9		922,8
Côte d'Ivoire		0,6		15,7
USA		15,4		42,5
Chypre	3,1	3,0	50,4	45,4
<b>Pamplemousses, pomelos</b>				
Espagne	11,1	3,3	183,7	50,5
Maroc	14,0	10,6	218,5	225,7
Algérie	17,2	7,3	263,6	87,1
Sénégal		33,1		295,9
USA	21,5	29,3	375,9	528,9
Chypre	4,1	3,9	51,9	60,8
France	2,3		129,2	
Pakistan	2,8		24,5	
<b>Autres agrumes</b>				
France		5,3		84,0
Espagne		0,4		20,9
Maroc		5,2		100,8
Sénégal		10,1		107,6
<b>Figues fraîches et sèches</b>				
France	1,0	1,6	14,1	29,6
Grèce	0,6	1,7	10,0	28,5
Turquie	0,8	4,7	13,9	80,4
<b>Raisins frais</b>				
France	6,7	24,9	187,6	870,8
Espagne	3,0	99,0	49,5	1.426,5
Sénégal		10,9		274,8
Chili		16,6		866,6
<b>Raisins secs</b>				
Espagne	0,2		26,1	
Autriche	1,1		215,0	
Grèce	9,5	11,5	41,6	222,5
Turquie		2,7		118,3
USA		3,3		98,5
Australie		20,9		236,9
France	9,5		71,6	
Danemark	0,1		3,4	
<b>Fruits à coques</b>				
France	14,9	68,0	467,0	1.455,1
Italie		1,3		82,0
Espagne	3,8	0,3	74,2	4,9
Malte		0,1		9,3
Turquie		0,3		15,1
Maroc		0,1		14,1

	Quintal métrique		Valeurs en 1.000 F CFA	
	1969	1970	1969	1970
<b>Pommes, poires, coings</b>				
France	851,8	2.674,3	8.430,5	25.178,2
Italie	2,6	52,2	31,3	830,0
Espagne	97,5	0,9	1.248,2	11,8
Maroc		6,2		56,5
Algérie		3,9		75,6
Sénégal		3,7		46,6
Argentine		16,4		256,6
Australie		1,7		34,9
Pays-Bas	1,7		29,1	
<b>Fruits frais à noyaux</b>				
France	45,1	106,0	1.020,0	4.174,1
Rép. féd. d'Allemagne		0,7		18,7
Maroc		32,6		799,4
Chili		3,7		201,4
Japon	0,2		3,4	
<b>Baies fraîches</b>				
France		0,4		18,1
Sénégal		0,1		0,3
<b>Autres fruits frais</b>				
France	12,3	108,7	335,1	2.369,8
Espagne	0,5	14,1	4,0	177,8
Maroc		70,9		1.059,9
Sénégal		49,6		529,6
Côte d'Ivoire		2,7		38,7
<b>Fruits congelés</b>				
France		1,8		83,8
Hong-Kong	0,2		2,0	
<b>Fruits en conserve</b>				
Royaume Uni	0,6		10,2	
<b>Jus d'oranges sans sucre</b>				
France	3,9	41,6	37,0	193,9
Espagne	11,2	25,9	131,3	219,5
Maroc	4,0	159,4	37,8	1.319,7
Côte d'Ivoire		0,7		4,2
Syrie		11,0		84,5
<b>Autres jus d'agrumes sans sucre</b>				
Tunisie		103,9		803,0
Syrie		1,7		10,8
France	3,8		36,3	
<b>Jus de tomates sans sucre</b>				
France	3,8	3,8	36,3	43,2
Rép. féd. d'Allemagne		1,1		7,9
Italie		2,4		13,0
Liban		2,2		15,7
Espagne	3,8		12,4	
<b>Jus d'ananas sans sucre</b>				
Côte d'Ivoire	34,9	512,7	314,7	4.758,8
Espagne	1,5		47,0	
<b>Autres jus non sucrés</b>				
France	30,0	56,9	224,4	488,1
Royaume Uni		5,0		36,2
Danemark		1,4		26,1
Espagne	10,3	7,8	258,3	56,1
Italie	633,6		7.503,1	
USA	0,2		7,3	

	Quintal métrique		Valeurs en 1.000 F CFA	
	1969	1970	1969	1970
<b>Autres fruits sucrés, marmelades, confitures</b>				
France	53,7	4,3	2.765,2	127,2
Espagne	0,5		16,7	
Turquie		1,0		41,1
Sénégal		13,1		136,3
Canaries	3,0		30,0	
USA		5,4		167,2
<b>Fruits confits</b>				
France	3,4		1.979,3	
<b>Fruits à coques grillées</b>				
France	1,8	6,0	146,2	434,3
Espagne		-		10,8
Turquie		0,1		4,6
Sénégal	1,1	49,5	61,0	2.301,9
Côte d'Ivoire		0,8		8,6
Indes orientales		-		1,6
Iran		0,3		13,6
<b>Fruits en conserve sans alcool</b>				
France	13,5	31,4	292,4	703,9
Espagne	0,2	83,6	1,3	1.184,8
Côte d'Ivoire	2,4	105,9	27,0	1.155,9
Danemark	-		0,6	
Formose	0,2		5,6	
<b>Marmelades, fruits non sucrés</b>				
France	15,2		197,8	

*qu'il est possible de rentabiliser à court terme une exploitation fruitière à condition :*

- d'étudier les possibilités des ressources hydrauliques et le coût de l'eau,
- d'organiser le verger avec des cultures à croissance rapide, telles que bananiers, papayers, etc., parallèlement à des cultures à cycle plus long (agrumiculture),
- d'associer le verger aux cultures maraîchères ou autres cultures intermédiaires rentables,
- de tenir compte de la situation, c'est-à-dire, implanter les vergers près des zones urbaines ou à proximité des axes à grande circulation. Rosso est un exemple type de zone d'implantation parfaitement située où l'arboriculture fruitière pourrait prendre une extension considérable.

